

Présentation du GIS ADIREM

**Commission de la recherche du conseil académique
du 19 septembre 2024
Délibération 2024/09/CR-053**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 41 et 42 ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent la participation de l'université Toulouse III au GIS ADIREM pour la période de 2022 à 2025.

Toulouse, le 19 septembre 2024

La Présidente,


Odile Rauzy



Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0